



Ce nouveau **scandale alimentaire** révèle des dysfonctionnements dans les Etats membres et des lacunes dans la législation européenne. La France a fait mercredi des propositions fortes pour combler ces « trous noirs ».

« Plusieurs Etats veulent tirer les enseignements de cette affaire en proposant un renforcement de la réglementation européenne, notamment via une information obligatoire sur l'origine de la viande entrant dans la composition des plats cuisinés et autres préparations »
analyse

Gilles Pargneaux

.

*« L'action volontariste de **Stéphane Le Foll** et de **Benoît Hamon** permettra, je l'espère, de changer les positions passées du Conseil et de la droite parlementaire : lors de la bagarre sur l'étiquetage des denrées alimentaires, c'est la droite qui a bloqué nos ambitions en matière de traçabilité en première lecture, puis le Conseil en deuxième lecture, imposant ainsi une législation laxiste. Maintenant, nous devons exiger de l'industrie agroalimentaire qu'elle sache et informe les consommateurs d'où viennent les matières premières qu'elle utilise »* souligne

Bernadette Vergnaud

.

« La mobilisation en urgence d'EUROPOL et de l'office alimentaire et vétérinaire risque de révéler d'autres affaires, et au-delà d'escroqueries commerciales nous ne sommes pas à l'abri de menaces sanitaires, avec des risques pour la santé des consommateurs : hier, trois carcasses de cheval provenant d'abattoirs britanniques et contenant des traces de phenylbutazone, un anti-douleur nocif pour la santé humaine, viennent d'être découvertes.

Heureusement, elles ont été interceptées avant leur entrée dans la chaîne alimentaire »
ajoute

Eric Andrieu.

« Comme pour la finance prédatrice, l'appât du gain est la cause de ces manquements à la loi : l'échelle des sanctions doit être revue et devenir réellement dissuasive. Il n'est pas moral qu'une délinquance en col blanc puisse continuer ses méfaits après des condamnations insuffisantes, comme c'est le cas pour l'un des traders dans cette affaire » insiste **Catherine Trautmann**

.

« Enfin, on est évidemment choqué par l'annonce faite hier par la Commission européenne d'autoriser le retour des farines animales pour les poissons d'élevage. Malheureusement, le vote du Parlement européen obligeant le débarquement des rejets et autorisant leur transformation en farines animales avait bien pour vocation d'alimenter l'aquaculture. Ce mode d'alimentation était prohibé dans l'Union européenne depuis la crise de la « vache folle ». Faut-il avoir le sens politique d'une huitre pour abimer ainsi la perception que se font de l'Europe les citoyens ? Nous demandons à la Commission de revenir immédiatement sur cette décision », conclut

Isabelle Thomas

.